

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 11
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 06 novembre 2024
Convocation affichée le : 06 novembre 2024
Procès-verbal affiché le : 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATAIS — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absents excusés : Virginie ROBIUO donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS

Absent : Franck SAMSON

Jean-Pierre BATAIS a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 2024/51	Devis bulletin communal
-------------------------	-------------------------

En 2023, la commune a fait la maquette et la mise en page du bulletin communal avec un prestataire extérieur, société ADA, RENNES.
Un devis a été demandé pour le bulletin communal de 2024.

Présentation du devis à l'assemblée :

- Maquette et mise en page : 1 100 euros HT
- Production par bulletin : 6.07 euros HT

Soit un total de 3 831.50 euros HT pour 450 bulletins

Après avoir délibéré et procédé au vote par :

12 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Le Conseil municipal vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'approuver le devis de la société ADA
- D'autoriser le Maire à signer le devis

SIGNATURES

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,

Jean-Pierre BATAIS